

Convention sur les armes à sous-munitions

26 juin 2014
Français
Original : anglais

Cinquième Assemblée des États parties

San José, 2-5 septembre 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de dispositions pour pourvoir
aux coûts de l'Assemblée**

Montant estimatif des coûts de la première Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions

1. À l'occasion de la cinquième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, qui s'est tenue à San José du 2 au 5 septembre 2014, il a été décidé d'organiser une Conférence d'examen des États parties sur cinq jours, du 7 au 11 septembre 2015, à Dubrovnik (Croatie) (à confirmer).
2. Établi en application de la décision susmentionnée, le présent document estime les coûts liés à l'organisation de cette assemblée à **315 300 dollars des États-Unis**. La ventilation de ces coûts est présentée dans le tableau figurant en fin de document.
3. Il faut noter que ces coûts ont été calculés en fonction de ceux des assemblées précédentes et du volume de travail prévu. Leur montant effectif sera déterminé après la clôture de l'Assemblée et l'achèvement des travaux, une fois que toutes les dépenses correspondantes auront été comptabilisées. Le montant des contributions des participants partageant les coûts sera alors ajusté en conséquence.
4. En ce qui concerne le financement, il faut rappeler que, suivant la méthode adoptée à l'occasion des conférences et réunions connexes portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement, et comme le prévoit l'article 14 de la Convention, les coûts des conférences et réunions sont partagés entre les États parties et les États observateurs qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU ajusté au prorata du nombre desdits États.
5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant estimatif total des coûts et de la formule de partage des coûts adoptée, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux Hautes Parties contractantes de payer leur part du montant estimatif dès réception de leur avis de recouvrement.



Intitulé de la session : Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions de 2015
Dates et lieu : Dubrovnik (Croatie), 7-11 septembre 2015 (à confirmer)

(Montants en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances*	Documentation d'avant session*	Documentation de séance*	Comptes rendus analytiques*	Documentation d'après session*	Services d'appui*	Divers*	Total*
Interprétation et service des séances	179 400							179 400
Traduction de la documentation		34 100	7 100		5 100			46 300
Services d'appui						-		-
Divers ¹							52 150	52 150
Total	179 400	34 100	7 100	-	5 100	-	52 150	277 850

* Au taux de 1 dollar des États-Unis = 0,945 franc suisse.

A. Coût total des services de conférence (dont 13% de dépenses d'appui au programme)	277 850
B. Coût des services autres que les services de conférence :	
1. <i>Frais de voyage de 4 fonctionnaires de l'ONU pour 5 jours de travail</i>	14 000
2. <i>Frais de voyage de 3 fonctionnaires du Bureau des affaires de désarmement pour 10 jours de travail</i>	15 100
3. <i>Matériel et fournitures</i>	2 000
4. <i>Divers : fret, communications, etc.</i>	2 000
<i>Total partiel :</i>	33 100
<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B) :</i>	4 300
<i>Total, B :</i>	37 400
Total général (arrondi), A + B :	315 300

¹ Responsable du contrôle des documents (1 x 5 jours + frais de voyage), 5 700 dollars; responsable de la distribution des documents (1 x 5 jours + frais de voyage), 5 700 dollars; personnel temporaire (autre que pour les réunions) [agent des services généraux (Autres classes)] (40 jours), 16 650 dollars; assistance aux services de la comptabilité et à l'administration des ressources financières, 24 100 dollars